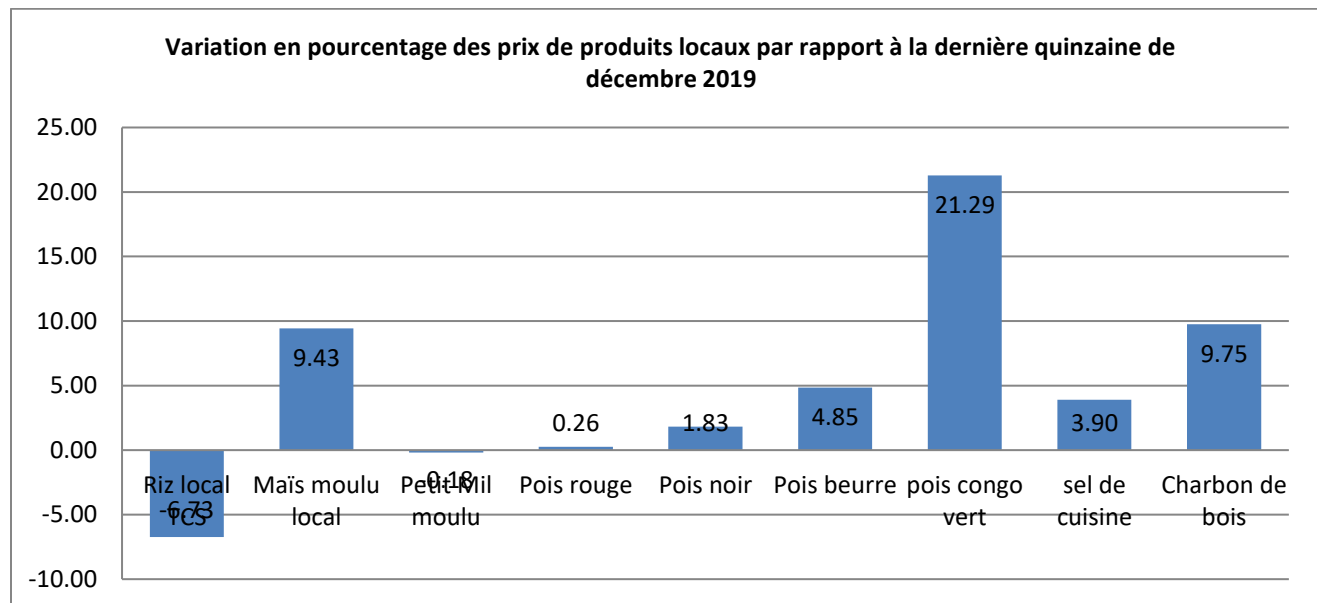


**SITUATION DES PRIX ALIMENTAIRES DANS LE NORD-OUEST**

En dépit de l'accalmie observée, au cours du mois de janvier 2020, sur le plan politique, la situation des prix alimentaires demeure à la hausse dans le Nord-Ouest.

La dernière quinzaine du mois de janvier 2020 est encore marquée par une hausse des prix du maïs moulu et une baisse non significative du petit mil comparé à ceux de la première quinzaine du mois de janvier 2020. Cependant, les prix des légumineuses (le pois noir, le pois beurre et le pois rouge et le pois Congo), du sel de cuisine et du charbon de bois, source d'énergie, continuent leur progression à la hausse. Le prix du pois Congo est celui qui affiche la plus grande variation positive (21.9%) par rapport à la première quinzaine de Janvier.



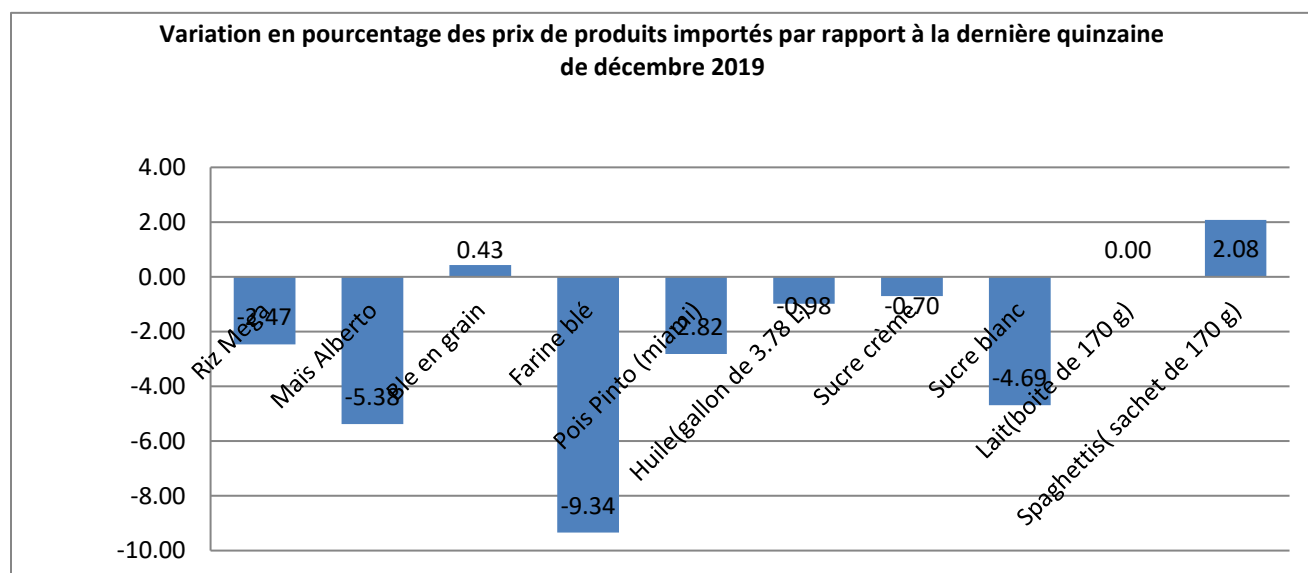
En réalité, en comparant les prix des produits alimentaires de base des trois quinzaines successives de décembre 2019 et de janvier 2020, on constate que seul le prix du riz local n'a connu d'une baisse de plus de 6%. Après quoi, tous les autres produits ont leur prix varié à la hausse.

Source : OSANO, Janvier 2020

Les prix des produits alimentaires locaux ne cessent de grimper car les espérances de récoltes d'hiver ne sont pas tenues.

Pour les produits alimentaires importés, sauf le blé et les pâtes alimentaires, notamment les spaghettis, les prix sont totalement en baisse. En parcourant tous les marchés sur lesquels les prix sont collectés dans le département du Nord-Ouest, on comprend que la tendance joue en faveur d'une relative stabilité en ce qui concerne l'approvisionnement des marchés en produits alimentaires importé de base.

Tout compte fait, si les grands axes routiers reliant les marchés de consommation aux métropoles du Nord-Ouest et de l'Artibonite demeurent toujours libérés des barricades, on espère se diriger continuellement vers une tendance baissière des prix de produits importés de première nécessité.



Source : OSANO, Janvier 2020

**Annexe des prix des produits alimentaires de base et du charbon de bois dans les marchés du département du Nord-Ouest pour la première quinzaine du mois de décembre 2019**

Produits Locaux	Marques	Unité	Port-de-Paix	Saint Louis du Nord	Bassin-Bleu	Jean-Rabel	Bombardopolis	Môle St Nicolas	Prix			
									Max	Min	Médian	MOYEN
Céréales	Riz local TCS	Marmite 6 livres	300	350	300	297	350	350	350	297	325	299
	Maïs moulu local	Marmite 6 livres	200	150	180	195	198	220	220	150	195	208
	Petit Mil moulu	Marmite 6 livres	255	250	250	300	300	300	300	250	277.5	276
Légumineuse	Pois rouge	Marmite 6 livres	600	750	600	750	566	550	750	550	600	636
	Pois noir	Marmite 6 livres	600	600	600	633	550	500	633	500	600	581
	Pois beurre	Marmite 6 livres	750	750	600	650	550	500	750	500	625	633
	Pois congo vert	Marmite 6 livres	420	450	360	396	300	400	450	300	398	388
Sel de cuisine	sel de cuisine	Marmite 6 livres	47	50	40	50	47	80	80	40	48.5	52
Produits énergétiques	Charbon de bois	gros sac	1233	1400	700	750	650	650	1400	650	725	897
Produits importés	Unité de mesure	Unité	Port-de-Paix	Saint Louis du Nord	Bassin-Bleu	Jean-Rabel	Bombar-dopolis	Môle St Nicolas	Prix			
									Max	Min	Médian	MOYEN
Céréales	Riz Mega/Bull	Marmite 6 livres	250	270	300	250	250	280	300	250	260	267
	Maïs Alberto	Marmite 6 livres	300	200	180	297	300	280	300	180	288.5	260
	Blé en grain	Marmite 6 livres	250	270	270	297	233	300	300	250	270	270
	Farine blé	Marmite 6 livres	150	150	180	150	160	180	180	150	155	162
Légumineuse	Pois Pinto (miami)	Marmite 6 livres	585	450	500	494	433	475	585	433	484.5	490
Huile	Moyenne Huile	gallon 3.78 l	600	500	600	566	600	575	600	500	587.5	574
Sucre	Sucre crème	Marmite 6 livres	250	270	240	250	263	300	300	240	260	262
	Sucre blanc	Marmite 6 livres	290	300	250	250	250	325	325	250	270	278
Produits laitiers	Moyenne Lait	boîte 170 gr	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Pates Alimentaires	Moyenne Spaghettis	Sachet de 350 g	45	35	40	48	35	40	48	35	40	41

Source : OSAN-NO, Janvier 2020

Ce bulletin de prix est produit avec le support financier d'Oxfam/COOPI dans le cadre d'un projet financé par l'Union Européenne.

